

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT
PRISES PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
(art. L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales)

Décision
n° 2025-175

CONTRAT DE RÉGIE PUBLICITAIRE GROUPE EDITIONS MUNICIPALES DE FRANCE

Michel LECHAUVE, Président de la Communauté de communes Berry Loire Puisaye,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 5211-10,

Vu le code de la commande publique,

Vu la délibération N°2024-184 du 30 septembre 2024 par laquelle le Conseil communautaire lui accorde sa délégation pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés selon la procédure adaptée, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Vu la proposition de la société GROUPE EDITIONS MUNICIPALES DE FRANCE,

DECIDE d'attribuer à la société GROUPE EDITIONS MUNICIPALES DE FRANCE un contrat de régie publicitaire portant sur la fourniture de 4 000 exemplaires d'un guide touristique « Les Pages Bleues, l'Annuaire des Expériences en Terres de Loire et Canaux », aux conditions suivantes :

Prestataire : GROUPE EDITIONS MUNICIPALES DE FRANCE

Prescripteur : Office de tourisme TERRES DE LOIRE ET CANAUX

Durée du contrat : 3 éditions annuelles

Type de prestation : réalisation technique et régie publicitaire incluant les frais d'édition (maquette, la composition, la photogravure, les bons à tirer, impression et livraison)

Modalités financières : le financement de cette opération est assuré par la vente d'espaces publicitaires.

GROUPE DES EDITIONS MUNICIPALES DE FRANCE procède également à ses frais un tirage supplémentaire destiné à l'envoi des exemplaires justificatifs à tous les annonceurs.

Pour extrait certifié conforme,

Le 5 novembre 2025

Le Président,



Michel LECHAUVE

Date de parution : 07.11.2025

Envoyé en préfecture le 07/11/2025

Reçu en préfecture le 07/11/2025

Publié le

Berger
Levrault

ID : 045-200068278-20251105-2025_175-AU